



المندوبية السامية للتخطيط
+00212024 +00212024 | 00212024
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024

Caractéristiques démographiques et
socioéconomiques de la population
de la province de Tarfaya

Note sur les principaux résultats



Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, réalisé en septembre 2024 sous les Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi et conformément aux recommandations des Nations Unies, constitue une source primordiale de données démographiques et socio-économiques à l'échelle nationale. Il fournit une base analytique fiable, indispensable à une prise de décision éclairée en matière de développement.

Cette opération s'inscrit dans un contexte national marqué par l'adoption d'un modèle d'État social et d'une économie inclusive, dans un environnement impacté par plusieurs crises, notamment la pandémie de Covid-19, la sécheresse et l'inflation.

plusieurs innovations visant à optimiser les coûts et améliorer la qualité des données recueillies :

Cartographie numérique avancée : Grâce à un Système d'Information Géographique mobile, le territoire national a été découpé en districts de recensement géoréférencés. Cette cartographie permet un repérage précis des établissements économiques et des infrastructures sociales de base.

Méthodologie à double questionnaire :

- **Questionnaire court**, administré à l'ensemble des ménages, a permis de collecter des informations essentielles sur la structure démographique, le parc de logements et certains phénomènes rares comme la

- **Le questionnaire long**, soumis à un échantillon de 30 % des ménages, explore des thématiques contemporaines telles que la couverture médicale, l'usage des technologies de l'information et de la communication, ainsi que les questions environnementales. Il approfondit également des thèmes traditionnels : fécondité, handicap, analphabétisme, éducation, activité économique, mobilité et conditions d'habitat.

Formation des enquêteurs :

La formation a été dispensée en deux phases complémentaires : une formation théorique en ligne, suivie d'une formation pratique en présentiel sur tablette. Ce dispositif a permis de former 55 000 participants, à travers un processus en trois étapes.

Collecte de données numérisée : L'utilisation de tablettes électroniques dotées d'une application de collecte assistée par informatique a permis un enregistrement instantané, fiable et sécurisé des données. Cette technologie a également facilité le contrôle en temps réel de la cohérence des réponses et le suivi rigoureux des équipes de terrain via une plateforme web dédiée.

La présente note met en lumière les résultats principaux du recensement au niveau de la province de Tarfaya. Les indicateurs démographiques et socio-économiques désagrégés aux niveaux provincial et communal sont disponibles sur le site officiel du Haut-Commissariat au Plan (www.hcp.ma).

I. Population de la province



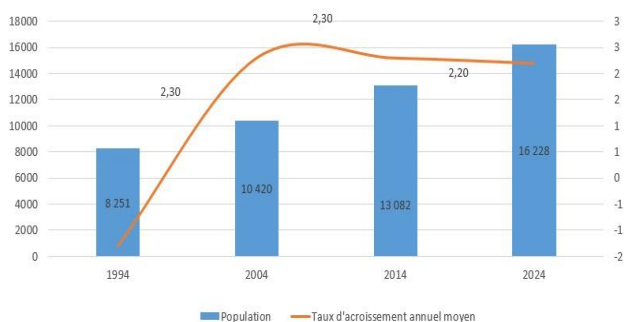
I. Population de la province de Tarfaya

Remontée du rythme de croissance démographique

Au 1er septembre 2024, la population officielle de la province de Tarfaya atteint 16228 habitants. Par rapport au recensement de 2014 (13082 habitants), elle a progressé de 3146 individus, soit un taux de croissance annuel moyen de 2,2%, bien au-dessus de la moyenne nationale de 0,85% et de la moyenne régionale de 2,06 % pour la même période.

Cette hausse démographique est largement due à l'évolution de la population urbaine, qui est passée de 8027 habitants en 2014 à 11030 en 2024, avec un taux de croissance annuel moyen de 3,2%. En parallèle, la population rurale, traditionnellement plus faible, a enregistré une faible augmentation, de 5055 à 5198 habitants, à un rythme annuel moyen de 0,3 % quasiment stable. Cette disparité traduit une urbanisation rapide, mais aussi une faible attractivité du monde rural.

Figure 1 : Évolution de l'effectif de la population et taux d'accroissement annuel moyen

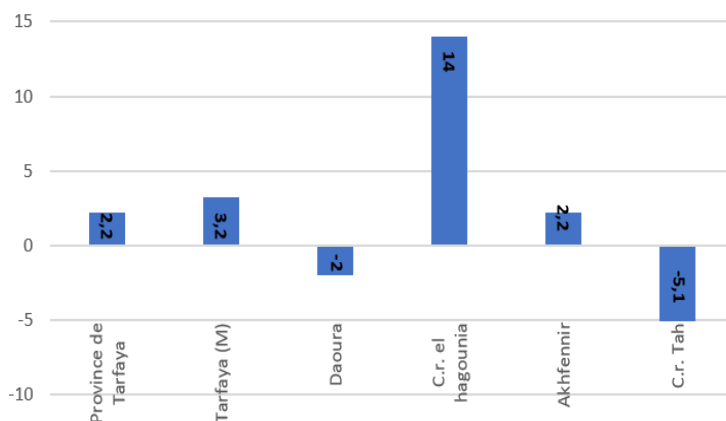


Source :HCP, RGPH, 1994 , 2004, 2014 et 2024

La répartition spatiale de la population dans la province de Tarfaya révèle une concentration majeure dans la commune de Tarfaya, qui regroupe la quasi-totalité de la population urbaine avec 11030 habitants en 2024, soit 70% de la population totale de la province. La commune Akhfennir regroupe 2280 résidents, représentant 14 % de l'ensemble provincial. La commune de Tah compte 1516 habitants, équivalant à 9,3 % de la population. La commune de Daoura compte 1108 habitants, équivalant à 6,8 % de la population.

Enfin, la commune d'El hagounia affiche 151 habitants, soit 0,9 % de l'effectif provincial.

Figure 2 : Taux d'accroissement annuel moyen par communauté entre 2014 et 2024



Source : HCP, RGPH 2024

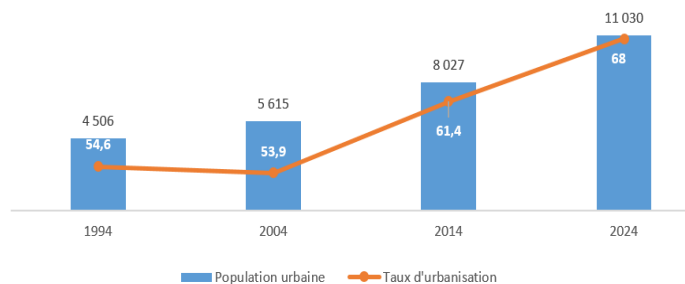
Sur la période 2014-2024, La commune d'Akhfennir affiche également un taux de 2,2 %, en lien probable avec l'expansion des activités liées aux énergies renouvelables (éolien) et à la route côtière nationale qui renforce son attractivité économique et résidentielle.

La commune rurale d'El Hagounia se démarque nettement avec une croissance exceptionnelle de 14 %.

En revanche, la commune de Tah connaît une baisse significative de -5,1 %, traduisant une perte démographique liée à l'exode rural vers Tarfaya ou Laâyoune, le vieillissement de la population ainsi que le manque d'activités économiques locales.

La commune de Daoura affiche également un léger recul de -2 %, confirmant la tendance de dépeuplement rural dans certaines zones éloignées et faiblement équipée.

Figure 3 : Evolution de la population urbaine et taux d'urbanisation (%)



Source :HCP, RGPH, 1994 , 2004, 2014 et 2024

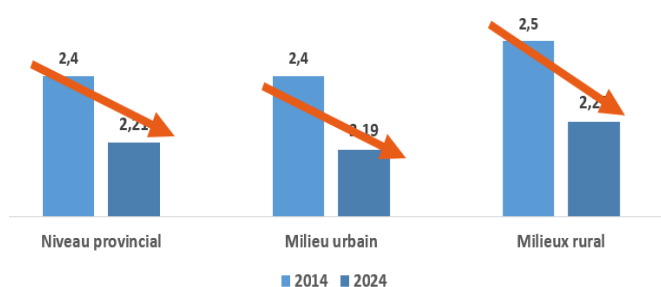
Le taux d'urbanisation provincial atteint près de 68 %, confirmant la domination de la ville de Tarfaya dans la structure démographique.

Cette proportion, bien que moins élevée que celle de Laâyoune (98,7 %), progresse régulièrement depuis 2004 et reflète la mutation du mode de vie vers l'urbain, sous l'effet de la mobilité, de l'emploi et des services.

La baisse de la fécondité se poursuit

L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), mesuré en nombre moyen d'enfants par femme, a diminué au niveau régional, passant de 2,5 en 2014 à 2,17 en 2024.

Figure 4 : Évolution de l'ISF par milieu de résidence



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

En 2014, l'ISF dans la province de Tarfaya s'établissait à 2,4 enfants par femme en moyenne, avec 2,5 en milieu rural et 2,4 en milieu urbain. En 2024, il est estimé à 2,21, enregistrant une diminution de 0,2 point. Cette évolution confirme la maîtrise progressive de la fécondité au sein des

ménages, reflet de changements socioéconomiques et culturels notables.

En milieu urbain, la baisse est encore plus marquée : l'ISF passe de 2,4 à 1,9, soit une diminution de 0,5 enfant par femme. Ce recul traduit l'influence de plusieurs facteurs notamment l'allongement de la scolarité féminine et accès accru à l'emploi ; la diffusion de la planification familiale et meilleure couverture sanitaire ainsi que la transformation des valeurs sociales, où les couples privilégient désormais la qualité de vie et la stabilité économique à la taille du ménage.

En milieu rural, la fécondité diminue également, passant de 2,5 à 2,4 enfants par femme. Bien que cette baisse soit plus modérée, elle témoigne néanmoins d'un alignement progressif des comportements reproductifs ruraux sur ceux des villes.

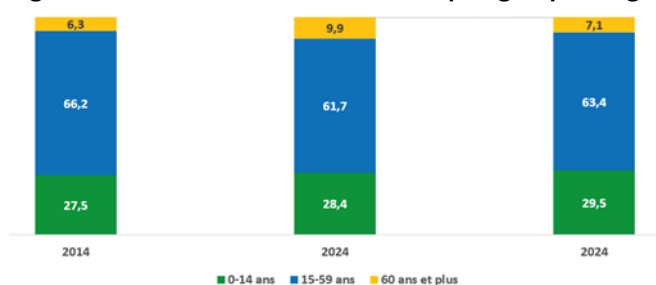
L'accès à l'éducation, la modernisation du mode de vie et l'extension des services de santé reproductive contribuent à cette convergence.

L'écart entre les deux milieux (urbain et rural) s'est fortement resserré, passant de +0,1 point en 2014 à +0,05 point seulement en 2024, signe d'une homogénéisation croissante du comportement démographique à l'échelle provinciale.

Baisse de la part des enfants de moins de 15 ans et accélération du vieillissement

Entre 2014 et 2024, la structure démographique de la province de Tarfaya a connu des évolutions notables traduisant une transition progressive du profil par âge de sa population.

Figure 5 : Évolution de la structure par groupe d'âges



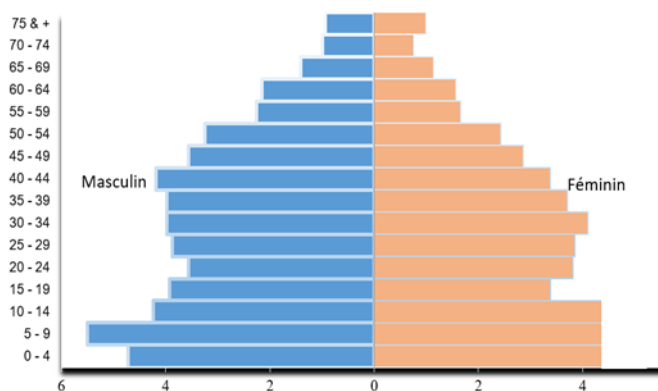
Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

On constate une augmentation de la part des jeunes âgés de 0 à 14 ans, passée de 27,5 % en 2014 à 29,5 % en 2024, indiquant un ralentissement modéré de la baisse de la natalité observée au cours des périodes précédentes.

En parallèle, la population en âge d'activité (15-59 ans) enregistre une légère diminution, passant de 66,2 % à 63,4 %, ce qui traduit un affaiblissement relatif du poids de la main-d'œuvre potentielle dans la structure globale de la population. Cette baisse pourrait s'expliquer par le vieillissement progressif des générations nées lors des périodes de forte croissance démographique, combiné à un exode sélectif des jeunes actifs vers les grands centres urbains.

La part des personnes âgées (60 ans et plus) augmente sensiblement, de 6,3 % en 2014 à 7,1 % en 2024, soit un gain de 0,8 point. Cette évolution témoigne d'une amélioration de l'espérance de vie et d'un accès élargi aux soins de santé. Elle marque également l'entrée de la province dans une phase de vieillissement démographique naissant, déjà perceptible à l'échelle régionale.

Figure 6 : Pyramide des âges (2024)



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Ces transformations traduisent une recomposition graduelle de la pyramide des âges, où la base reste relativement large, tandis que le sommet tend à s'élargir.

Cette morphologie s'explique par la baisse progressive de la fécondité, conjuguée à une amélioration des conditions de vie et de santé qui prolonge la longévité.

Elle reflète également la mobilité interne et externe : une partie des jeunes actifs migrent vers les pôles économiques

de Laâyoune ou du Nord du Royaume, influençant la répartition par âge sur le territoire provincial.

Des ménages de taille plus réduite

Entre 2004 et 2024, la province de Tarfaya a enregistré une progression continue du nombre de ménages, accompagnée d'une réduction sensible de leur taille moyenne, traduisant ainsi les mutations profondes des structures familiales et des modes d'habitation.

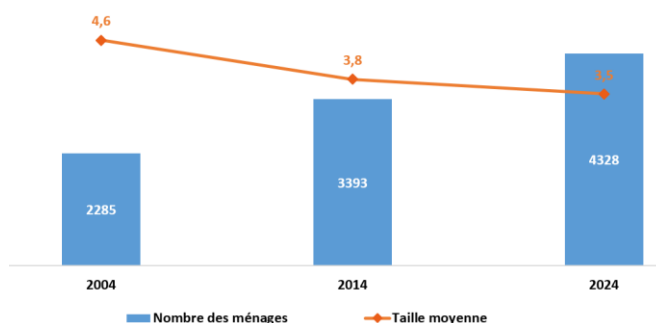
Le nombre total de ménages est passé de 2 285 en 2004 à 3 393 en 2014, puis à 4 328 en 2024, soit une augmentation de près de 89 % en vingt ans.

Cette croissance s'explique par l'expansion démographique de la province, mais aussi par la tendance à la formation de nouveaux ménages plus restreints, conséquence directe de l'évolution des comportements sociaux et économiques.

En parallèle, la taille moyenne des ménages a diminué de manière constante de 4,6 personnes en 2004 à 3,8 personnes en 2014, et 3,5 personnes en 2024.

Cette baisse reflète un changement progressif du modèle familial traditionnel vers un modèle plus nucléaire. Les jeunes couples quittent plus fréquemment le foyer parental pour former des ménages autonomes, favorisés par l'urbanisation, la mobilité professionnelle et la diversification des sources de revenu.

Figure 7 : Évolution de l'effectif et de la taille moyenne des ménages



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

II. Capital humain



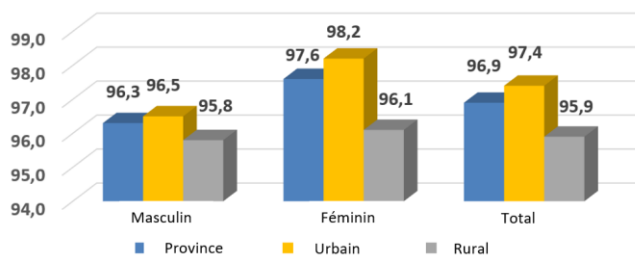
II. Capital humain

Une progression continue de la scolarisation des enfants en milieu rural

La province de Tarfaya affiche, en 2024, un taux de scolarisation très élevé des enfants âgés de 6 à 11 ans, confirmant les progrès notables réalisés au cours de la dernière décennie en matière d'accès à l'éducation de base.

Le taux global de scolarisation atteint 97,4 %, contre 96,3 % en 2014, traduisant une quasi-généralisation de la scolarisation primaire dans l'ensemble du territoire provincial.

Figure 8 : Évolution du taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans par milieu



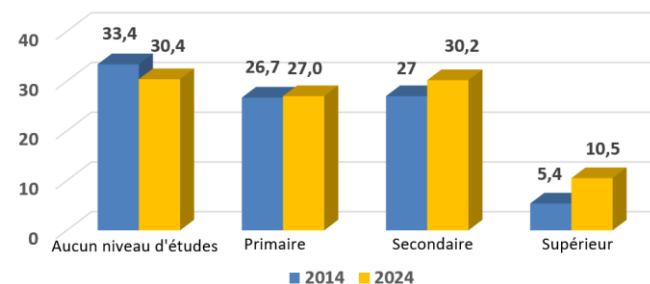
Source : HCP, RGPH 2024

L'écart entre les sexes est désormais quasiment nul, illustrant la réussite des politiques d'égalité d'accès à l'école :

- Le taux atteint 96,3 % pour les garçons et 97,6 % pour les filles au niveau provincial.
- Cette supériorité féminine dans la scolarisation constitue un indicateur positif du changement des attitudes familiales et de la valorisation croissante de l'éducation des filles dans les milieux urbains comme ruraux.

En milieu urbain, les filles enregistrent un taux record de 98,2 %, contre 96,1 % en milieu rural. Cette légère différence reflète encore la persistance de contraintes géographiques et sociales dans certaines zones rurales éloignées, mais l'écart reste modéré par rapport à la situation observée une décennie plus tôt.

Figure 9 : Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude



Source : HCP, RGPH 2024

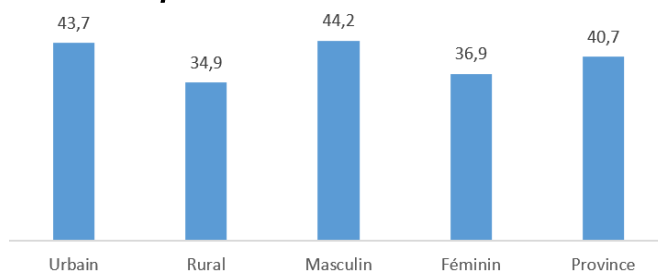
La proportion de la population sans aucun niveau d'études recule de 33,4 % à 30,4 %, soit une diminution de 3 points en dix ans. Cette évolution reflète la réduction progressive de l'analphabétisme, grâce à la généralisation de l'enseignement primaire et aux programmes d'alphabétisation des adultes.

Le taux de la population ayant atteint le niveau primaire se stabilise autour de 27 %, traduisant un effet de remplacement : les nouvelles générations plus scolarisées remplacent progressivement celles faiblement instruites.

Le niveau secondaire progresse légèrement, passant de 27 % à 30,2 %, ce qui témoigne de la poursuite du parcours éducatif au-delà du primaire et d'une meilleure rétention scolaire, notamment en milieu urbain.

La part des personnes ayant un niveau supérieur connaît la hausse la plus significative, doublant presque : de 5,4 % en 2014 à 10,5 % en 2024. Cette progression illustre l'essor de l'enseignement universitaire et technique, ainsi que la montée du capital humain qualifié dans la province.

Figure 10 : Population ayant un niveau d'étude secondaire et plus selon le sexe et le milieu de résidence



Source : HCP, RGPH 2024

Au niveau provincial, 40,7 % de la population âgée de 10 ans et plus disposent d'un niveau secondaire ou supérieur, confirmant une amélioration du capital éducatif au sein de la province.

En milieu urbain, cette proportion atteint 43,7 %, contre 34,9 % en milieu rural, soit un écart de près de 9 points de pourcentage traduisant ainsi l'influence de la concentration des établissements scolaires et de la proximité des services éducatifs dans les zones urbaines, facilitant la poursuite des études au-delà du primaire.

Selon le sexe, la part des hommes instruits (44,2 %) demeure légèrement supérieure à celle des femmes (36,9 %) soit un écart de 7,3 points reflétant encore la vulnérabilité éducative féminine, particulièrement en milieu rural, où les contraintes socio-économiques et géographiques limitent parfois la continuité de la scolarisation des filles.

Figure 11 : Population ayant un niveau d'étude secondaire et plus par commune



Source : HCP, RGPH 2024

La commune d'El Hagounia se distingue nettement avec 46,7 % de sa population ayant atteint le niveau secondaire ou supérieur, ce qui en fait la commune la plus instruite de la province.

Elle est suivie de la commune urbaine de Tarfaya, avec 43,7 %, confirmant le rôle moteur du centre provincial en matière d'éducation et de formation. La concentration d'établissements scolaires et administratifs dans la ville constitue un facteur déterminant de cette performance.

En revanche, les communes rurales d'Akhfennir et de Daoura affichent des taux identiques de 34,4 %, indiquant un niveau d'instruction encore modéré malgré les progrès réalisés. Ces chiffres traduisent l'impact persistant de la

distance aux établissements secondaires et supérieurs et des conditions socioéconomiques plus contraignantes dans ces localités.

Enfin, la commune de Tah enregistre le taux le plus faible, avec 29,4 %, révélant une faible poursuite des études au-delà du primaire et la nécessité d'une action éducative renforcée pour améliorer la rétention scolaire.

Les femmes et les ruraux sont de plus en plus alphabétisés

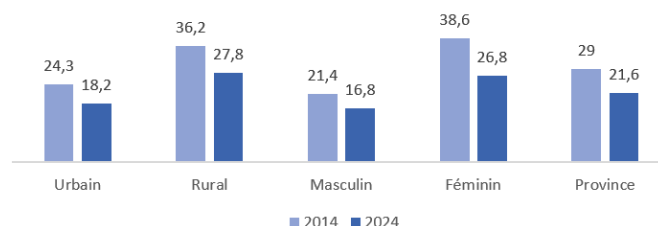
Au niveau provincial, le taux d'analphabétisme recule de 29 % en 2014 à 21,6 % en 2024, soit une diminution de 7,4 points. Cette évolution positive traduit les progrès constants de la scolarisation et les effets cumulatifs des programmes d'alphabétisation des adultes.

En milieu urbain, le taux passe de 24,3 % à 18,2 %, confirmant l'impact de la densité scolaire, de la proximité des services éducatifs et des conditions socio-économiques plus favorables à l'apprentissage.

En milieu rural, la baisse est plus marquée, de 36,2 % à 27,8 %, soit un gain de 8,4 points. Malgré cette amélioration notable, l'analphabétisme reste plus élevé en zone rurale, où les contraintes d'accès à l'éducation, la dispersion de l'habitat et la faiblesse des infrastructures éducatives continuent de limiter les progrès.

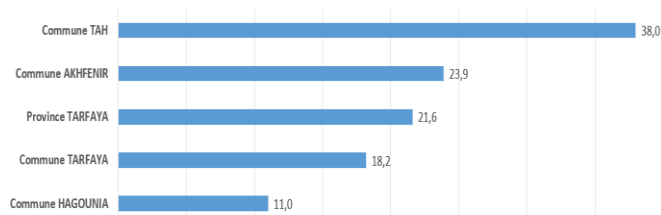
Selon le sexe, le taux recule de 21,4 % à 16,8 % chez les hommes et de 38,6 % à 26,8 % chez les femmes, soit une baisse de près de 12 points. Cette évolution reflète un rattrapage significatif de l'instruction féminine, bien que les femmes demeurent encore plus exposées à l'analphabétisme que les hommes.

Figure 12 : Evolution du taux d'analphabétisme entre 2014 et 2024 par sexe et milieu de résidence



Source : HCP, RGPH 2024

Figure 13 : Evolution du taux d'analphabétisme entre 2014 et 2024 par commune



Source : HCP, RGPH 2024

La commune de Daoura affiche le taux d'analphabétisme le plus élevé de la province, avec 39,1 % de sa population âgée de 10 ans et plus ne disposant d'aucune instruction. Vient ensuite la commune de Tah, avec 38 %, un taux supérieur à la moyenne provinciale (21,6 %).

Au niveau provincial, le taux global s'établit à 21,6 %, confirmant la tendance à la baisse généralisée de l'analphabétisme, amorcée depuis 2014 (29 %).

Les communes urbaines enregistrent les taux les plus faibles sont Tarfaya avec 18,2 %, traduisant les effets de la concentration scolaire et de la proximité des établissements éducatifs et El Hagounia avec 11 %, soit le niveau d'analphabétisme le plus bas de la province.

Langues lues et écrites

Au niveau provincial, la langue arabe demeure quasi universellement maîtrisée, avec 99,7 % de la population provinciale sachant la lire et l'écrire, et une couverture totale en milieu urbain (100 %). Le français occupe la deuxième position, avec 56,7 % de la population provinciale qui le lit et l'écrit.

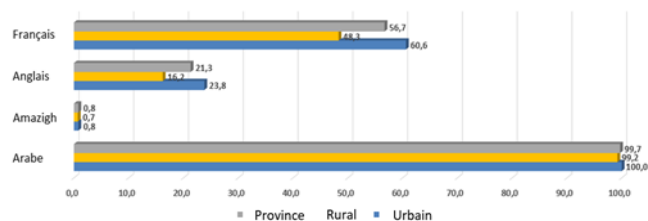
La maîtrise du français atteint 60,6 % en milieu urbain, contre 47,1 % en milieu rural. Ces écarts traduisent une inégalité linguistique territoriale, liée à la concentration des établissements secondaires et techniques dans les zones urbaines et à la meilleure exposition linguistique des jeunes citadins. Le français conserve ainsi son statut de langue d'ouverture et de travail, notamment dans l'administration et le secteur des services.

L'anglais connaît une progression notable, avec 22,3 % de la population provinciale qui le lit et l'écrit. Ce taux atteint 27,3 % en milieu urbain, contre 10,8 % en milieu rural.

La langue amazighe, quant à elle, demeure peu répandue, ne dépassant pas 1,7 % à l'échelle provinciale, avec une légère présence en milieu rural (3,1 %) et une quasi-

absence en zone urbaine (0,8 %) ce qui s'explique par la configuration démographique et culturelle de la province, historiquement arabophone et saharienne.

Figure 14 : Langue lu et écrite selon le lieu de résidence (%)



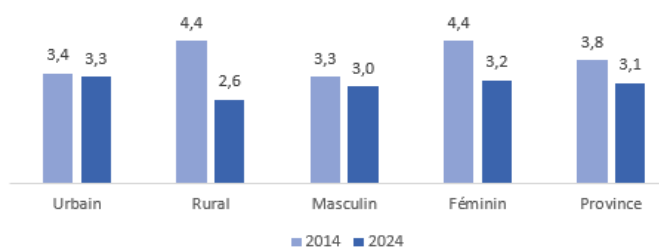
Source : HCP, RGPH 2024

Prévalence du handicap

Au niveau provincial, le taux de handicap est passé de 3,8 % en 2014 à 3,1 % en 2024, enregistrant une diminution de 0,7 point.

En milieu urbain, le taux demeure pratiquement stable, passant de 3,4 % à 3,3 %, traduisant une stabilisation de la situation et l'efficacité relative des politiques locales d'inclusion et de soins tandis qu'en milieu rural, la baisse est plus marquée : de 4,4 % à 2,6 %, soit une réduction de près de 40 %. Cette amélioration notable reflète les efforts d'extension des services de santé de proximité, les campagnes de vaccination, et la meilleure couverture des programmes sociaux dans les zones rurales, longtemps plus vulnérables.

Figure 15 : Évolution du taux du handicap par milieu et par sexe



Source : HCP, RGPH 2024

Selon le sexe, on observe également une baisse pour les deux groupes. Ainsi, chez les hommes, le taux passe de 3,3 % à 3,0 %, et chez les femmes, il recule plus nettement, de 4,4 % à 3,2 %, soit une diminution de 1,2 point. Cette tendance souligne l'amélioration de la santé féminine, de la maternité sécurisée et de la prévention des handicaps liés à des complications médicales ou à des carences.

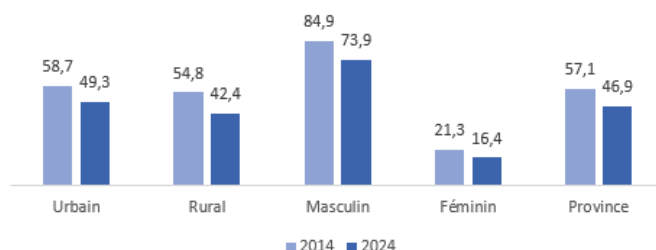
III. Défis socio-économiques



III. Défis économiques

Recul du taux d'activité et léger recul du taux de chômage

Figure 16: taux d'activité de la population de 15 ans et plus par sexe et résidence



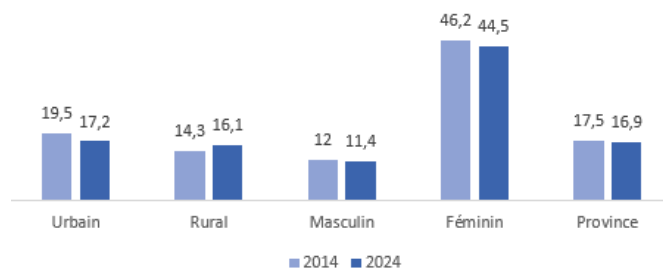
Source : HCP, RGPH 2024

Au niveau provincial, le taux d'activité passe de 57,1 % en 2014 à 46,9 % en 2024, soit une baisse de plus de 10 points de pourcentage. Cette diminution traduit un ralentissement de la participation de la population au marché du travail, en lien avec les mutations économiques et sociales observées au cours de la dernière décennie.

En milieu urbain, le taux d'activité recule de 58,7 % à 49,3 %, tandis qu'en milieu rural, il chute de 54,8 % à 42,4 %.

Selon le sexe, l'écart reste important. Ainsi le taux d'activité passe de 84,9 % à 73,9 % chez les hommes, en baisse de 11 points, tandis que chez les femmes, il diminue de 21,3 % à 16,4 %, soit une réduction de 4,9 points. Cette disparité de genre traduit une faible insertion économique féminine, liée à des contraintes sociales, familiales et culturelles qui limitent encore la participation des femmes au marché du travail.

Figure 17: Évolution de chômage de la population de 15 ans et plus par sexe et milieu



Source : HCP, RGPH 2024

Au niveau provincial, le taux de chômage passe de 17,5 % en 2014 à 16,9 % en 2024, soit une baisse de 0,6 point

traduisant ainsi une stagnation du marché de l'emploi, où la création d'emplois demeure insuffisante pour absorber l'accroissement de la population active.

En milieu urbain, le taux de chômage recule légèrement de 19,5 % à 17,2 %, reflétant une amélioration relative liée à la diversification progressive de l'économie locale (services, pêche industrielle, travaux publics). En revanche, en milieu rural, le taux passe de 14,3 % à 16,1 %, enregistrant une hausse de 1,8 point. Cette dégradation s'explique par la rareté des opportunités d'emploi non agricoles et la vulnérabilité des activités traditionnelles (élevage, pêche artisanale), souvent soumises aux conditions climatiques.

Selon le sexe, les écarts demeurent marqués. Ainsi, le taux de chômage se stabilise à 11,4 % en 2024 contre 12 % en 2014 chez les hommes, traduisant une légère amélioration. Tandis que chez les femmes, le chômage reste très élevé, passant de 46,2 % à 44,5 %, malgré une baisse de 1,7 point ce qui est dû à la participation féminine limitée au marché du travail formel, souvent concentrée dans les activités informelles ou domestiques.

IV. Conditions d'habitation



IV. Conditions d'habitation

Des logements de plus en plus modernes

En 2024, la répartition des ménages urbains par type de logement occupé indique la prédominance de la maison marocaine traditionnelle comme forme principale d'habitat. Ainsi la maison marocaine représente 84,4 % de l'ensemble des logements, contre 71,3 % en 2014, soit une hausse de plus de 13 points ce qui s'explique par la modernisation progressive de l'habitat traditionnel.

La part des appartements reste faible (4,7 %) mais en légère progression. Les villas ne représentent que 0,8 % du parc, le logement rural (habitat en terre, pierre ou matériaux locaux) recule légèrement à 3,9 %, traduisant la modernisation de l'habitat rural. En ce qui est des bidonvilles, ils représentent encore 1,3 % des logements contre 4,4 % en 2014, soit une réduction significative due aux programmes de résorption de l'habitat insalubre menés dans le cadre de la politique nationale de la ville et de l'habitat social

Figure 18 : Répartition des ménages par type de logement



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

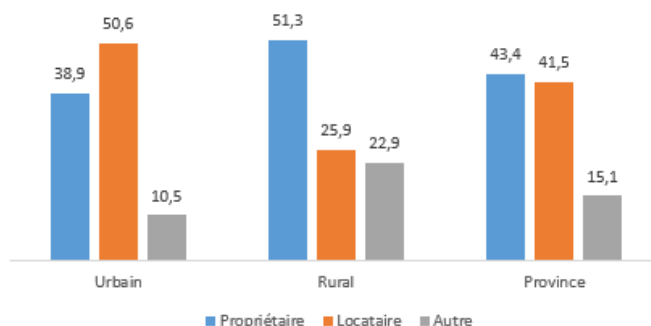
La propriété urbaine en déclin, la location en essor

La structure d'occupation des logements à Tarfaya traduit un équilibre progressif entre propriété et location. Au niveau provincial, les ménages propriétaires représentent 43,4 % du total, tandis que 41,5 % sont locataires et 15,1 % occupent leur logement sous un autre statut.

En milieu urbain, la part des locataires (50,6 %) dépasse nettement celle des propriétaires (38,9 %), traduisant la prévalence de l'habitat locatif dans les villes de Tarfaya et El Hagounia.

À l'inverse, en milieu rural, les propriétaires dominent largement (51,3 % contre 25,9 % de locataires) ce qui s'explique par la persistance des modes traditionnels d'occupation fondés sur la propriété familiale, l'auto-construction progressive et l'héritage foncier.

Figure 19 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence



Source : HCP, RGPH 2024

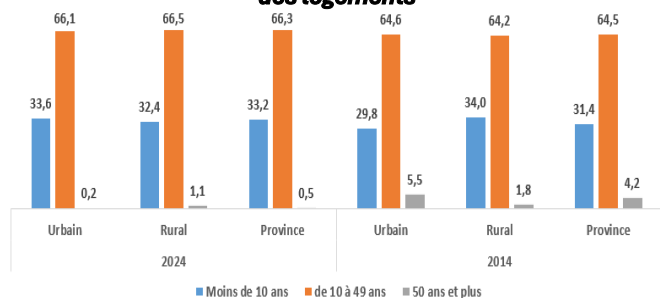
Rajeunissement du parc logement

Au niveau provincial, la proportion des logements de 10 à 49 ans demeure largement dominante, passant de 64,5 % en 2014 à 66,3 % en 2024. Les logements de moins de 10 ans représentent 33,2 % en 2024 contre 31,4 % en 2014, marquant une légère progression (+1,8 point) et les logements de 50 ans et plus connaissent un recul significatif, passant de 4,2 % à seulement 0,5 % entre 2014 et 2024.

En milieu urbain, les tendances sont similaires : 66,1 % des logements ont entre 10 et 49 ans, 33,6 % ont moins de 10 ans, et seuls 0,2 % dépassent les 50 ans.

En milieu rural, le parc est légèrement plus ancien, mais suit la même dynamique : 66,5 % des logements datent de 10 à 49 ans, 32,4 % de moins de 10 ans, et 1,1 % seulement ont plus de 50 ans.

Figure 20 : Répartition des ménages selon l'ancienneté des logements



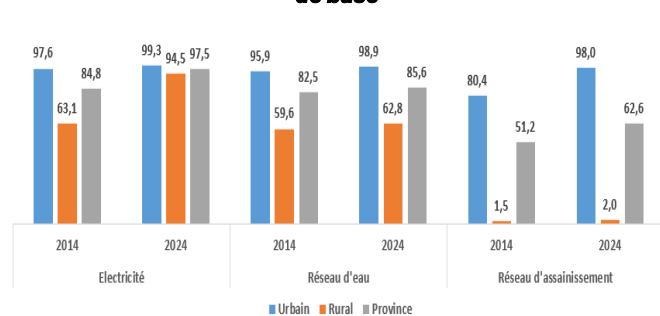
Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Entre 2014 et 2024, la province de Tarfaya a connu une stabilité du parc récent (10–49 ans) autour de deux tiers du total, une progression des logements récents (moins de 10 ans), et une forte réduction des logements anciens (50 ans et plus). Ces évolutions traduisent une jeunesse remarquable du parc résidentiel, reflet d'une modernisation rapide et d'un renouvellement urbain soutenu, en cohérence avec les orientations nationales en matière d'habitat et d'aménagement du territoire.

Des logements plus équipés en services de base

Entre 2014 et 2024, la province de Tarfaya a atteint une quasi-généralisation de l'accès à l'électricité, passant de 94,5 % à 97,5 %. En milieu urbain, la couverture est quasi totale (97,6 % à 99,8 %), confirmant la modernisation du réseau. En milieu rural, elle s'est fortement améliorée (68,1 % à 95,4 %) grâce au PERG, réduisant nettement les disparités territoriales. Globalement, la province affiche un haut niveau d'équipement, garantissant de meilleures conditions de vie et un développement équilibré.

Figure 21: Taux d'équipement des ménages en services de base



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Le taux de raccordement au réseau d'eau potable s'est nettement renforcé entre 2014 et 2024 (59,6 % à 85,5 %). En urbain, la couverture est presque généralisée (89,6 % à 98,6 %). En rural, les progrès sont notables (43,1 % à 62,8 %), mais l'accès demeure inégal. Ces améliorations résultent des programmes d'approvisionnement en eau potable et traduisent une amélioration tangible du confort sanitaire, surtout en milieu rural.

L'accès au réseau d'assainissement reste contrasté malgré une progression provinciale de 51,2 % à 62,6 %. En milieu urbain, la couverture atteint désormais 98 % (contre 90 % en 2014), reflétant l'amélioration des infrastructures. En rural, elle demeure très limitée (1,5 % à 2 %), la majorité des ménages utilisant des systèmes individuels.

**Haut Commissariat au Plan
Direction Régionale de Laayoune**

BP. 441 Avenue Med VI,
Laayoune Tél / Fax : 05 28 89 29 02
hcplaayoune@gmail.com

www.hcp.ma